

Bulletin Municipal



2015

Le Mot de Madame le Maire

Mesdames, Messieurs,
Chers Administrés,

Voici revenue la période de la rédaction du bulletin communal .

Comme chaque année, j'ai le plaisir de vous présenter notre nouvel exemplaire.

Vous y retrouverez :

- les informations pratiques qui sont utiles tout au long de l'année. Nous restons bien sûr à votre disposition pour tous autres renseignements dont vous auriez besoin.
- les réalisations de travaux.
- un volet financier rapportant les dépenses et recettes de l'année.
- des renseignements sur l'intercommunalité , les divers syndicats auxquels nous adhérons,

Comme chaque année aussi, un résumé des différentes animations , accompagné de beaucoup de photos, vous est présenté ainsi que le bilan des actions menées par nos associations.

Je remercie toutes les personnes qui sont impliquées dans cette vie associative et qui, par leur participation , font vivre notre commune.

Merci à Céline, Babeth, Guy nos employés communaux , à mes collègues du conseil municipal, aux bénévoles qui ne ménagent pas leur peine pour réduire les dépenses de notre collectivité, à celles et ceux qui ont rédigé ce bulletin.

Vos suggestions seront toujours les bienvenues pour améliorer notre cadre de vie et le quotidien des Cazalisiens.

Je vous souhaite une bonne lecture et à l'an prochain !

Anny MARSAN

Sommaire

Vie communale

- *Etat Civil 2015*
- *Informations communales*
 - *Lutte contre l'influenza aviaire*
 - *Raticide*
 - *Tarifs de location de la salle polyvalente*
 - *Horaires et coordonnées*
 - *Subvention voyage d'étude*
- *Agence Postale Communale*
- *Réalisations 2015*
- *Projets réalisés*
 - *Aménagement du parking de l'église*
 - *Aménagement du terrain du bourg*
 - *Réfection des sanitaires de la salle polyvalente*
 - *Divers achats*
- *Fleurissement*
- *Objectif zéro phyto !*
- *Ce qui change en 2016 !*
 - *La TNT haute définition*
 - *La prime d'activité*

Intercommunalité et syndicats

- *Hagetmau Communes Unies*
 - *La maison de santé pluridisciplinaire*
 - *La médiathèque intercommunale*
 - *La loi NOTRe*
- *Le SIVU scolaire Le Luy de France*
- *Le SIETOM*

Les moments de convivialité

- *Vœux 2015*
- *La journée des mamans*
- *La journée des aînés*
- *Après-midi détente*
- *Cérémonie du 11 novembre*
- *Téléthon 2015*

La vie associative

- *Association Communale des fêtes, sports et loisirs de Cazalis*
 - *Le mot du Président*
 - *Bilan financier*
- *Fêtes Communales*
- *Réveillon*
- *Activités physiques*
- *Bar de Cazalis*
 - *Bilan financier*
 - *Repas*
- *ACCA de Cazalis*
- *Les animations de l'ACCA de Cazalis*
 - *Concours de belote*
 - *Repas de fin de battues*
 - *Traditionnel repas de la chasse*



CAZALIS



Vie Communale

Etat Civil 2015

Naissances

Camille Léna AIRAULT est née le 22 mars 2015 au foyer de Florent AIRAULT et Angélique MOUNEYRES

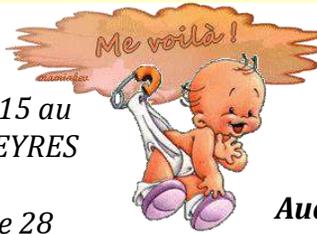
Youna Nelly Françoise LASSERRE est née le 28 septembre 2015 au foyer de Ghislain LASSERRE et Fanny LEMAIRE



Décès

Camille Léna AIRAULT est décédée le 28 mars 2015

Marie Henriette CROMER est décédée le 27 juin 2015



Mariage

Aucun mariage en 2015



Informations Communales

Lutte contre l'influenza aviaire

L'arrêté du 9 février 2016 déterminant les dispositions complémentaires de lutte contre l'influenza aviaire hautement pathogène suite à la détection de la maladie sur le territoire français précise ce qui est et sera demandé lors des prochaines semaines aux propriétaires des basses-cours :

1- Depuis le 18 janvier 2016, il est interdit d'installer des nouveaux palmipèdes (cannetons et oisons) dans toutes les basses-cours (qu'elles soient destinées à un usage commercial ou non). Cette interdiction vise à permettre un dépeuplement progressif dans les Landes. Le repeuplement sera possible à partir du 16 mai, dans des conditions qui vous seront précisées ultérieurement.

2- Du 18 avril au 16 mai 2016, les particuliers qui détiennent des oiseaux pour leur consommation personnelle ou pour leur agrément (à l'exclusion de toute utilisation à des fins commerciales) devront les confiner de sorte à éviter tout contact direct ou indirect avec des oiseaux sauvages ou des oiseaux d'exploitations commerciales. En outre, il sera vivement conseillé aux particuliers détenant des palmipèdes à des fins de consommation personnelle de ne pas les conserver pendant cette période, sans cependant que leur abattage ne soit rendu obligatoire.

3- Les particuliers qui détiennent des palmipèdes à des fins commerciales, quel qu'en soit le nombre (et donc même s'ils en détiennent 249 ou moins), devront comme les gérants d'exploitations se plier au vide sanitaire global, et donc ne plus détenir aucun palmipède, à partir du 2 mai 2016. Aucun abattage de palmipède ne sera plus autorisé à partir de cette date.

Raticide

La Communauté de Communes « Hagetmau Communes Unies » distribue à chaque commune du canton du raticide à distribuer aux habitants qui le demandent.

Pour ceux qui désirent en obtenir, vous pouvez vous adresser à la Mairie ou auprès de Guy Destrade, cantonnier.

Informations Communales

Tarifs de location de la salle polyvalente

Pour les habitants de la commune :

10 € la 1^{ère} location
50 € à partir de la 2^{ème} location

Pour les personnes hors commune :

200 € pour 1 journée
100 € par journée supplémentaire
300 € forfait week-end (mariage)

Pour les associations hors commune :

100 € si emprunt de la vaisselle
50 € si pas d'emprunt de vaisselle

Dans tous les cas , voici les pièces à fournir :

Caution : 200 €
Une attestation d'assurance responsabilité civile

Horaires et coordonnées

La Mairie et l'Agence Postale de Cazalis sont ouvertes les lundi, mardi et jeudi de 14h00 à 18h00, le vendredi de 09h00 à 12h00 et le samedi de 08h30 à 10h00.

Tél : 05.58.79.37.31

Fax : 05.58.79.85.62

Mail : mairie.cazalis40@orange.fr

Subvention voyage d'étude

Comme chaque année, la Commune de Cazalis accorde une subvention de 50 € par an et par enfant de Cazalis pour le financement d'un voyage de 3 jours minimum, organisé dans le cadre scolaire. Le versement sera effectué sur la présentation d'un RIB et d'un attestation de participation au voyage établie par l'établissement.

Agence Postale Communale

Vous pouvez toujours réaliser les opérations suivantes :

- ❖ Achats de timbres, de prêt-à-poster, de colissimo emballages.
- ❖ Affranchissement de courrier, colis.
- ❖ Pour les titulaires d'un compte à la Banque Postale : retrait ou dépôt d'espèces sur un CCP ou un compte épargne dans la limite de 350 € par période de 7 jours. Les présentations d'un justificatif de compte et d'une carte d'identité sont obligatoires.



Le paiement des achats et des affranchissements peut se faire en espèces, par chèque (avec présentation obligatoire d'une pièce d'identité) ou par carte bancaire.

A compter du 1er janvier 2016, quelques changements sont à noter.

La tranche de poids de lettres 20g-50g a été supprimée donc voici la grille tarifaire :

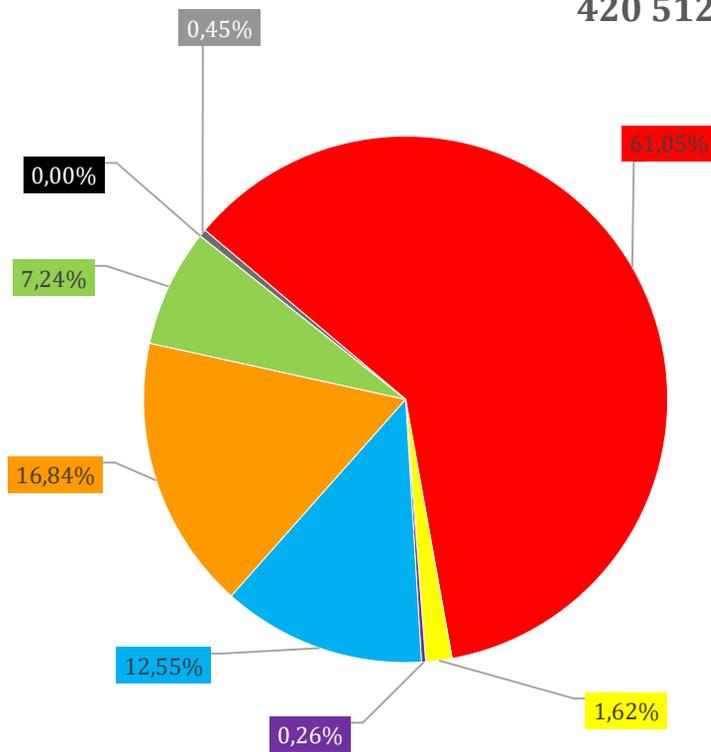


Poids	Ecopli	Lettre Verte	Lettre prioritaire
Délai indicatif distribution	J+4	J+2	J+1
0g - 20g	0,68 €	0,70 €	0,80 €
21g - 100g	1,36€	1,40 €	1,60 €
101g - 250 g	2,72 €	2,80 €	3,20 €
251g - 500g		4,20 €	4,80 €
501g - 3kg		5,60 €	6,40 €

Réalisations 2015

Recettes de fonctionnement

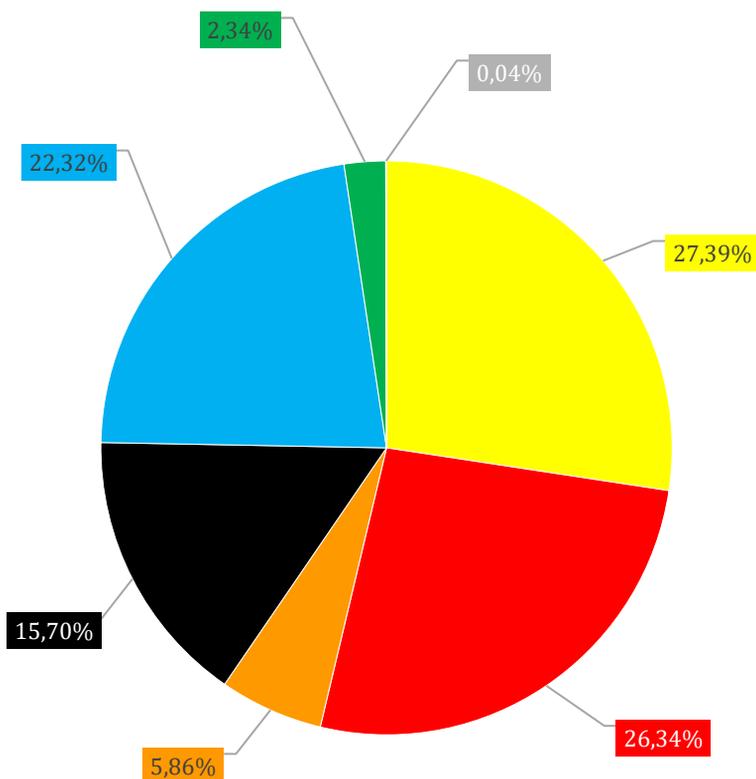
420 512,60 €



- 002 - Résultat reporté
- 042 - Ecritures comptables
- 70 - Ventes et divers (concessions cimetière, occupation domaine public, ordures ménagères,...)
- 73 - Impôts et taxes (impôts locaux, taxe additionnelle, reversement assainissement Sogedo, ...)
- 74 - Dotations, participations (dotations Etat, aides CAE, diverses participations,...)
- 75 - Autres produits (loyers communaux, location salle, subvention Agence Postale, ...)
- 76 - Produits financiers (intérêts parts sociales)
- 77 - Produits exceptionnels (remboursement assurance suite effraction salle polyvalente)

Dépenses de fonctionnement

111 254,53 €

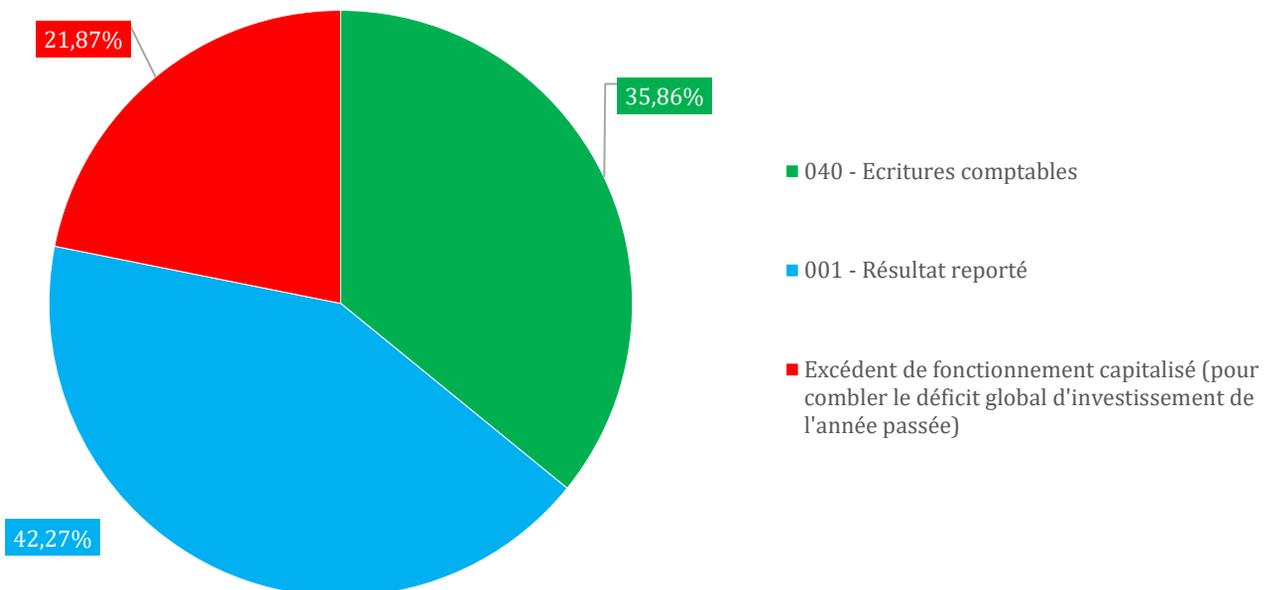


- 011 - Charges à caractère général (eau, électricité, gaz, assurance, téléphone,...)
- 012 - Charges de personnel
- 014 - Atténuation de produits
- 042 - Ecritures comptables
- 65 - Autres charges (indemnités élus, participation syndicats, service incendie, subventions aux associations, ...)
- 66 - Charges financières (intérêts des emprunts)
- 67 - Charges exceptionnelles (subventions voyages scolaires)

Réalisations 2015

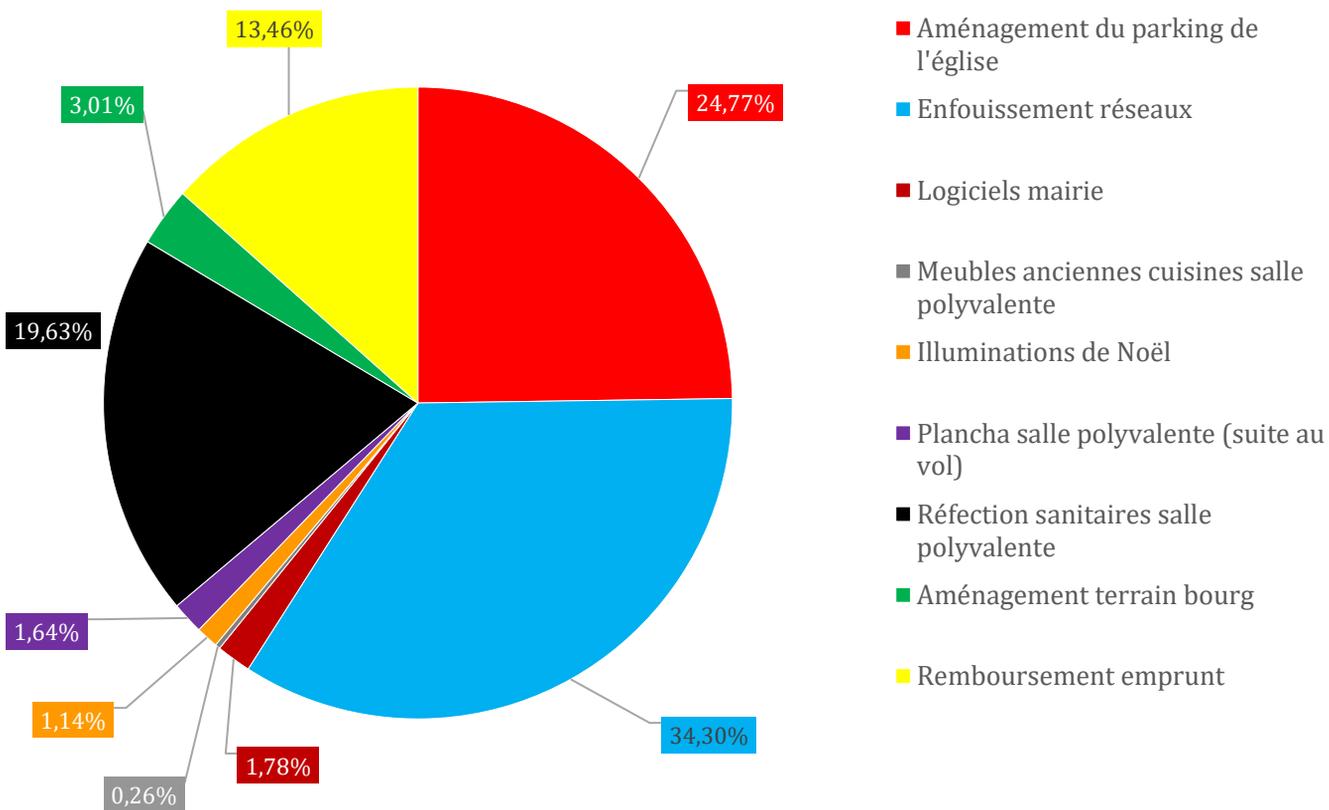
Recettes d'investissement

48 719,84 €



Dépenses d'investissement

82 231,10 €



Projets réalisés

Aménagement du parking de l'église

L'entreprise Lafont pendant leur intervention



Le village fait peau neuve ! La place de l'Eglise a subi un lifting. Sans enlever le boulodrome, le parking nouvellement aménagé permet de garer plus de voitures tout en gardant l'esprit champêtre de notre village.

La haie vieillissante a fait place à un mur permettant de conserver l'intimité du voisinage sans pour autant couper la perspective des Pyrénées.



Grâce à la volonté de nos Conseillers Municipaux et de quelques habitants, le coût de cet aménagement s'en est retrouvé diminué. En voici le détail :

- Terrassement – Aménagement effectué par l'Entreprise Lafont d'Orthez pour un montant de **13559,88 € TTC**
- Traverses en chêne – fixations et galets posés par les bénévoles. Montant : **2744,68 € TTC**
- Construction d'un mur par les bénévoles en remplacement de la haie. Montant : **4067,27 € TTC**

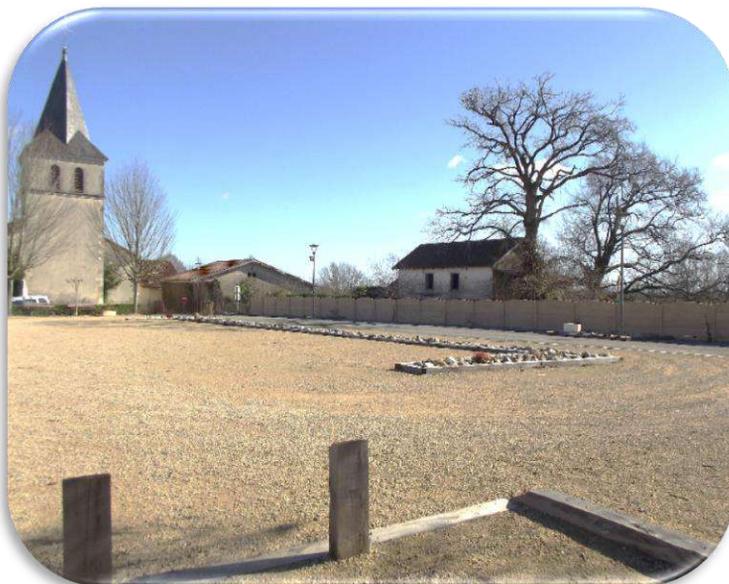
Soit un coût total de **20371,83 € TTC**

Quelques plantes rustiques ont trouvé leur place dans ce nouvel environnement, certaines venant des anciens massifs et d'autres nouvellement acquises.

Les bénévoles en pleine action !



La place de l'Eglise réhabilitée



Projets réalisés

Aménagement du terrain du bourg

L'espace détente, en cours de réalisation, se fera à cheval entre 2015 et 2016. Un certain nombre de travaux ont déjà été effectués donnant une bonne vision de la suite des aménagements. Un banc viendra compléter les plantations permettant ainsi à chacun de faire une halte dans ce coin de verdure. Le pommier, vieille variété locale, nous réglera ultérieurement de ses fruits. Les cazalsiens ont fait don de plantes venant de leurs jardins afin de réduire les coûts.



L'entreprise Thénet a réalisé le terrassement et l'aménagement de ce terrain pour un montant de 2477,96 € TTC.

L'achat de plantes s'élève à 275,90 € TTC. Quelques unes étaient destinées au parking de l'église.

Réfection des sanitaires de la salle polyvalente



Seul endroit non rénové en 2007 lors de la mise aux normes de la salle polyvalente, les sanitaires ont été mis au goût du jour.

Ont été réalisés le changement des vasistas, le changement des urinoirs, l'abaissement du plafond, le changement des luminaires et l'installation d'un sèche main électrique et pour finir un bon coup de peinture pour raviver le tout.

Par la même occasion, les menuiseries de l'estrade de la salle ont également été remplacées.

Le montant de ces travaux s'élève à **16139,35 € TTC.**

Ont été obtenues les subventions suivantes:

Fonds d'Équipement des Communes : **3957 €**

Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux : **3298,04 €**

Soit au total **7255,04 €**



Projets réalisés

Divers achats

Afin de continuer l'embellissement de notre village au moment des fêtes de fin d'année, nous avons fait l'acquisition d'illuminations de Noël pour un montant de 937,20 € TTC. Ainsi, vous avez pu admirer la mairie, la salle des associations et le sapin de la salle polyvalente se revêtir des couleurs bleu et blanc en adéquation avec les motifs lumineux sur nos candélabres.



Pour obtenir du rangement supplémentaire, des placards ont été installés à l'ancienne cuisine de la salle polyvalente. L'acquisition représente 217 € TTC.

En 2015, nous avons dû nous doter d'une plancha flambant neuve suite au vol de la précédente fin 2014. Le coût est de 1350 € TTC pris en charge par l'assurance. Depuis cette effraction, les vasistas de la cuisine ont été protégés par des grilles fabriquées par Michel Marie-Thérèse et mises en place par Guy Destrade, employé communal.



Fleurissement



Comme chaque année nous avons embelli notre village grâce aux fleurs et diverses plantations. Une nouvelle disposition des plantes dans les pots permet de garder un peu de végétation même en hiver. La rue est de ce fait toujours bien habillée. Là encore des efforts ont été réalisés afin d'avoir à acheter le moins possible de plantes et fleurs annuelles.

Nous avons reçu un chèque de 250 € du Comité départemental de Tourisme comme les années passées.

Le jury village fleuri n'est pas venu cette année comme prévu. Nous avons demandé un report pour pouvoir aménager nos espaces en suivant les quelques conseils donnés par Bertrand Jacquier, paysagiste du CAUE. Ainsi, en 2016, une nouvelle évaluation du cadre de vie de notre village sera alors menée par le jury en espérant qu'il reconnaisse les efforts fournis. Quel que soit le résultat, nous continuerons à essayer de rendre notre petit village agréable à vivre. **Un grand merci à tous les bénévoles qui ont participé à ces réalisations.**

Obectif zéro phyto !



Pourquoi une Charte « 0 Herbicide » ?

Les collectivités représentent seulement 5% de la consommation totale de pesticides en France et sont responsables de 30% de la pollution des eaux. En effet, les communes possèdent des lieux particulièrement propices au transfert des pesticides dans l'eau et notamment

- La nature des surfaces traitées est majoritairement imperméable
- La forte densité du réseau de collecte des eaux pluviales
- L'application même du produit qui est une source importante de transfert direct à l'eau en cas de mauvaises pratiques

Réglementation de plus en plus stricte

Loi Labbé Juin 2015 : Interdiction d'utilisation des produits phytosanitaires pour les collectivités territoriales avancée au **1^{er} Janvier 2017** (2019 pour les particuliers) concernant les espaces verts, voiries, forêts et promenades ouvertes au public. Les produits qualifiés à faible risque et utilisables en agriculture biologique restent autorisés.

Lors de la remise des prix des villes et villages fleuris du 22 janvier 2016, un intervenant a présenté cette nouvelle réglementation qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2017 mais qui est appliquée depuis quelques années en Dordogne où par exemple, de plus en plus de cimetières enherbés existent.

Une formation est prévue courant mars 2016 pour réfléchir dès maintenant au remplacement de nos herbicides par des solutions tel que le désherbage mécanique (à l'aide d'outils spécifiques) ou le désherbage manuel..

La prévision, dès la conception, de l'aménagement des espaces en fonction du futur entretien que cela demandera, devient une nécessité.

Ainsi, on nous incite à « végétaliser » les espaces pour empêcher l'installation des « mauvaises herbes ». Quelques exemples :



Enherbement spontané



Fleurissement des
pieds de murs



Utilisation de plantes couvre-
sol, paillage



Engazonnement des cimetières



Acceptation de la flore
spontanée

Ce qui change en 2016 !

La TNT Haute Définition



A compter du 05 avril 2016, la Télévision Numérique Terrestre (TNT) sera diffusée en Haute Définition (HD). Cela concerne les foyers qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau.

Pour ceux qui reçoivent la télévision par câble ou satellite, il faut vous rapprocher de votre opérateur pour vérifier que votre décodeur est compatible HD.

Ne sont pas concernés les foyers qui perçoivent la télévision par l'ADSL.

Pour vérifier que votre téléviseur ou votre adaptateur externe est HD :

- Soit votre équipement a le logo 
- Soit vous allez sur la chaîne ARTE et si vous visualisez « ARTE HD » c'est que votre équipement est compatible

La prime d'activité



La Prime d'activité est une aide financière qui vise à encourager l'activité et à soutenir le pouvoir d'achat des travailleurs aux ressources modestes.

Elle est calculée sur la base d'une déclaration trimestrielle. Le versement de la prime tient compte des ressources de l'ensemble des membres du foyer.

Elle remplace au 1^{er} janvier 2016 le RSA « Activité » et la Prime pour l'emploi et elle est versée par la Caf.

Pour en bénéficier, vous devez remplir les conditions suivantes :

- Vous devez exercer une activité salariée, non salariée ou en Etablissement et service d'aide par le travail ;
- vous devez avoir 18 ans ou plus ;
- vous devez être soit de nationalité française, soit de nationalité étrangère en situation régulière en France (titulaire d'une carte de résident de 10 ans, ou vivant en France depuis au moins 5 ans avec un titre de séjour autorisant à travailler durant ces 5 ans) ; soit ressortissant de l'Eee (Espace Économique Européen) ou Suisse ;
- vous devez résider en France ;
- vous ne devez pas être en congé parental, en congé sabbatique, en congé sans solde ni en disponibilité ou travailleur détaché ;
- des conditions particulières s'appliquent si vous êtes étudiant ou apprenti.

Au delà d'un certain montant de revenu d'activité (1,3 Smic pour une personne seule), la Prime d'activité n'est pas versée.

Afin d'estimer vos droits à la prime d'activité, vous pouvez vous rendre sur le simulateur de la CAF à l'adresse suivante :

<http://www.caf.fr/aides-et-services/les-services-en-ligne/estimer-vos-droits>



Intercommunalité et syndicats

Hagetmau Communes Unies



La maison de santé pluridisciplinaire

Après un et demi d'existence, la maison de santé pluridisciplinaire située à Hagetmau est aujourd'hui une structure bien pratique selon l'avis des usagers. Nous trouvons divers corps de métiers médicaux en un seul et même endroit.

Très attractive, les professionnels s'y trouvent aujourd'hui à l'étroit. Ainsi, la partie non aménagée va l'être dans le courant de l'année 2016.

Mais pour l'heure, voici un récapitulatif des professionnels de santé qui sont à votre disposition.

L'accueil de la maison de santé est ouvert du lundi au vendredi de 08h30 à 11h15 et de 14h00 à 17h00. Vous pouvez le joindre au 05/58/05/80/29.

Médecins - consultation sur rendez-vous pris auprès de l'accueil 05/58/05/80/29
- Dr Annie BARTHOLOMEUS
- Dr Richard DURAN
- Dr Florence MONCOUCY

Cabinet infirmier COUSTET – GAVELLE – FRANCOIS 05/58/79/48/58
(sur rendez-vous par téléphone)

Podologue : Laura NOGAKI 05/58/79/49/51
(sur rendez-vous par téléphone) 06/60/57/34/04

Kinésithérapeute : Pascal PETIT DIDIER 05/58/79/45/12
(sur rendez-vous par téléphone)

Médiation familiale/Thérapeute systémique de couple et de la famille
Patricia JUNCA (sur rendez-vous) 06/42/37/57/17

Diététicienne Nutritionniste : Pauline TAUZIN 05/58/45/49/18
(sur rendez-vous par téléphone)

Orthoptiste : Sandrine SULIK 06/19/32/41/16
(sur rendez-vous)
Présente le jeudi de 14h00 à 18h00, le vendredi de 9h00 à 18h00 et le samedi de 09h00 à 12h00

Consultation des spécialistes du Centre hospitalier de Mont-de-Marsan

Psychiatrie Tous les mercredis
- Infirmières 05/58/75/52/61
- Médecin psychiatre 05/58/05/20/12

Gynécologie obstétrique ou sage-femme Tous les jeudis
05/58/05/11/43

Néphrologie 1 fois par mois le mercredi matin
05/58/05/11/20

Pédiatrie 1 fois par mois
05/58/05/11/53

Cardiologie 1 fois par mois le lundi après-midi
05/58/05/11/56

Hagetmau Communes Unies



La médiathèque intercommunale

La médiathèque intercommunale compte aujourd'hui de très nombreux abonnés qui peuvent apprécier aussi bien l'espace bibliothèque que l'espace multimédia.

Elle est ouverte :

Mardi : 14h30-18h00

Mercredi : 9h30-12h & 14h30-18h

Jeudi : 14h30-18h

Vendredi : 14h30-19h

Samedi : 9h30-12h & 14h30-17h

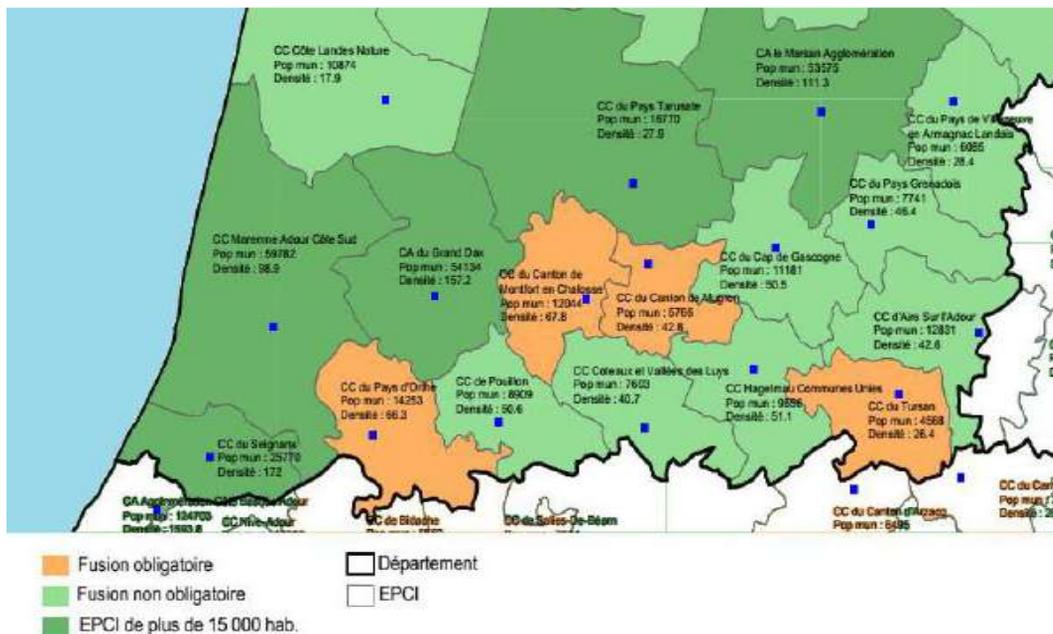
Elle se situe :
Place Gramont
40700 HAGETMAU

Tél : 05/58/71/39/80

Vous pouvez retrouver toute l'actualité sur Facebook à
« Médiathèque intercommunale HCU »

Tout au long de l'année, elle propose diverses expositions et activités pour les grands mais aussi pour les petits.

La loi NOTRe



Après les régions, c'est au tour des Communautés de Communes de subir le processus de fusion. Conformément à la loi NOTRe du 07 août 2015, Madame le Préfet devra arrêter au plus tard le 31 mars 2016 le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale qui présentera la configuration du tissu intercommunal de notre département à compter du 1^{er} janvier 2017.

Hagetmau Communes Unies n'a pas d'obligation de se rattacher à un autre Etablissement Public de Coopération Intercommunale mais le schéma prévisionnel de Madame le Préfet envisage la fusion avec les Communautés de Communes du Tursan et du Cap de Gascogne.

C'est Madame le Préfet qui aura le fin mot de l'histoire.

SIVU Scolaire Le Luy de France

Voici la répartition de l'effectif pour l'année **2015-2016**

MOMUY				NASSIET		CASTAIGNOS		
TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
10	15	14	13	16	19	14	12	16

PARTICIPATION FINANCIERE 2015 DE LA COMMUNE DE CAZALIS CALCULEE SUIVANT L'EFFECTIF DE L'ANNEE SCOLAIRE 2014-2015

La Commune de Cazalis verse une participation au SIVU scolaire pour les charges suivantes :
 Repas (une partie seulement, le reste est couvert par les facturations de cantine)
 Fournitures scolaires, de bureau et petit matériel
 Frais de personnel (ATSEM)

Voici le détail des différentes participations versées au SIVU (calculées pour 50 % au nombre d'habitants et 50 % au nombre d'élèves) :

Communes	Participation
Argelos	8 794,00 €
Bassercles	7 490,00 €
Beyries	6 000,00 €
Castaignos	21 880,00 €
Cazalis	5 012,00 €
Momuy	31 087,00 €
Nassiet	16 825,00 €
TOTAL	97 088,00 €

Les communes n'ayant pas d'école versent également une participation aux communes de Momuy, Nassiet et Castaignos pour contribution aux charges de personnel de surveillance et d'entretien.

Le total des charges s'élevait à **50 947,70 € pour 137 élèves, soit 372 € par élève.**

Cazalis a donc versé

Communes	Participation
A Momuy	372 € pour 1 élève
A Castaignos	372 € pour 1 élève
A Nassiet	372 € pour 1 élève
Soit au total	1 116,00 € pour 3 élèves

Au total, la commune de Cazalis a payé pour 3 cazalisiens scolarisés :

$$5\,012,00\text{ €} + 1\,116,00\text{ €} = 6\,128,00\text{ €}$$

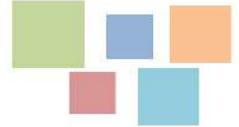
Soit par enfant scolarisé : 2042,67 €

Soit une augmentation par rapport à l'année passée de près de 30 %





Commune de Cazalis Bilan 2015



Fiche d'identité SIETOM

Population : 76 506
 Nombre de points tri : 1 pour 358 hab
 Nombre de conteneurs OM : 1 pour 14 hab

Fiche d'identité de la commune

Population : 157
 Nombre de points tri : 1 pour 157 hab
 Nombre de conteneurs verres isolés : 0
 Nombre de conteneurs OM : 1 pour 11 hab

La collecte ordures ménagères

Tonnage SIETOM : 16 481 tonnes
 Ratio SIETOM en kg/hab : 216
 Ratio national en kg/hab : 288

Tonnage commune : 34
 (ratio SIETOM x population commune)
 Jour(s) de collecte : **jeudi**
 depuis le 21 septembre 2015

Le compostage individuel

0 composteur(s) distribué(s) en 2015
 32 foyers équipés soit 46 % de la commune

La collecte sélective

Classement commune
 2015 : 93 /123

Rappel 2014
 85 /124

(établi en cumulant l'ensemble des performances de tri)

Bilan des collectes du SIETOM et de la commune

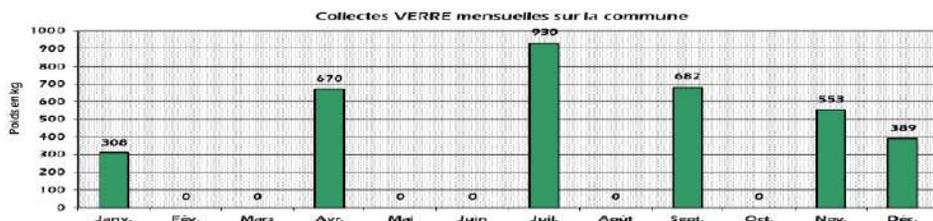
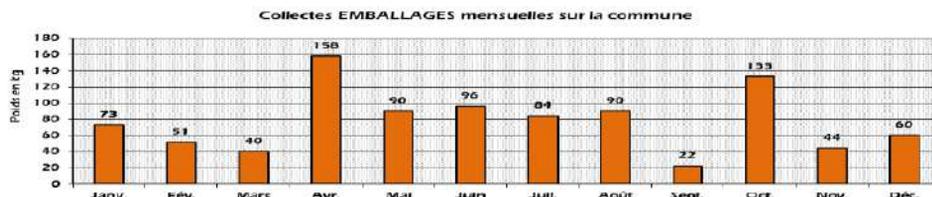
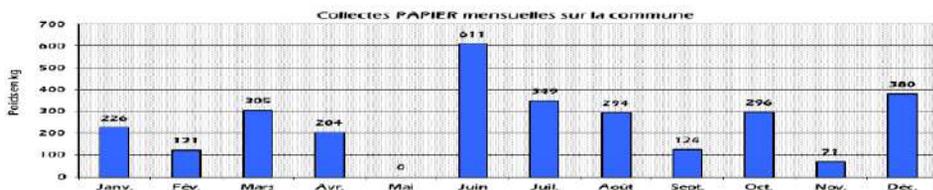
Matériau	SIETOM		Commune		Ratio commune /ratio SIETOM
	Tonnage collecté	Ratio en kg/hab	Tonnage collecté	Ratio en kg/hab	
P	1 900 862	24,9	2 981	19,0	☹️
E	506 640	6,6	941	6,0	☹️
V	2 098 264	27,4	3 532	22,5	☹️

P- Papier E- Emballages V- Verre

Evolution des collectes de la commune



Bilan des collectes par point tri



SIETOM de Chalosse

La conteneurisation de l'ensemble des communes du SIETOM est achevée ce qui ouvre la voie à une collecte uniquement en conteneurs collectifs.

L'exception concerne la commune de St Sever où cette conteneurisation sera finalisée dans le courant de l'année 2016 et le centre bourg d'Hagetmau.

L'ensemble des communes est désormais collecté une ou deux fois par semaine.

Tout ceci a entraîné une modification des tournées de ramassage des ordures ménagères. **Ainsi, à compter du 21 septembre 2015, pour la commune de Cazalis, la collecte se fait le jeudi.**

Les ordures ménagères



Les produits refusés en ordures ménagères doivent être évacués vers les points tri sélectif pour le verre, le carton et le plastique et le reste vers les déchetteries.

Nouveaux horaires des déchetteries :

		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
AMOU	Rte de Gaujacq	13h30-17h		13h30 - 17h		9h - 12h30	13h30 - 17h
POMAREZ	Chemin du Yout	9h - 12h30		9h - 12h30		13h30 - 17h	9h - 12h30
POYARTIN	Rte de Hinx	9h - 12h30 13h30 - 17h		9h-12h30 13h30-17h		9h-12h30 13h30-17h	9h-12h30 13h30-17h
MUGRON	Rte de Saint Aubin	13h 30 - 17h		13h 30 - 17h		9h-12h30 13h30-17h	13h 30 - 17h
POUILLON	Rte de Misson	9h - 12h30 13h30 - 17h		9h - 12h30 13h30 - 17h		9h - 12h30 13h30 - 17h	9h - 12h30 13h30 - 17h
ST SEVER	Quartier Péré	9h-12h30 13h30-17h	9h-12h30 13h30-17h	9h-12h30 13h30-17h		9h - 12h30 13h30 - 17h	9h-12h30 13h30-17h
RION	Rte de Lesgor		9h-12h30 13h30-17h	9h-12h30 13h30-17h		9h-12h30 13h30-17h	9h-12h30 13h30-17h
TARTAS	"LACAY" 621 route de Lesgaouillères	9h - 12h30 13h30 - 17h		9h - 12h30 13h30 - 17h	9h-12h30 13h30-17h	9h - 12h30 13h30 - 17h	9h - 12h30 13h30 - 17h
PONTONX	Rte de Laluque		9h -12h30 13h30 -17h	9h-12h30 13h30-17h		9h -12h30 13h30 - 17h	9h - 12h30 13h30 - 17h
HAGETMAU	Rte de Doazit	14h - 17h	14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h	14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h	9h - 12h
CAUPENNE	Site des Partenses	9H - 12H30		9h - 12h30			9h - 12h30
GEAUNE	ZA Rue du Bas Route de Garlin	9h - 12h30 13h30 - 17h		9h - 12h30 13h30 - 17h			9h - 12h30 13h30 - 17h

A la vue du bilan de Cazalis exposé page précédente, on peut en conclure que les Cazalisiens ont délaissé, certes faiblement, le tri des déchets. On peut penser que cela vient de l'augmentation incessante de la taxe sur les ordures ménagères (TEOM) qui peut provoquer, par exemple, ce genre de discours : « On fait des efforts pour trier nos déchets et malgré cela on paye toujours plus cher la taxe! ». Sachez que plus on renoncera à faire le tri, plus la TEOM augmentera fortement.



Les moments de convivialité

Voeux

2015

Madame Le Maire et les Conseillers municipaux ont invité tous les habitants à la cérémonie des vœux. Devant une actualité sombre, elle nous a rappelé les événements tragiques de la semaine passée et nous a proposé d'observer une minute de silence en mémoire de l'ensemble des victimes ainsi que de leur famille.



Après ce moment de recueillement, elle a dressé un bilan de l'année écoulée. Depuis 2009, la population a beaucoup diminué. Nous souhaiterions l'installation de nouveaux habitants et pour cela, à nous de trouver les bons arguments pour les attirer.

Les dernières élections municipales ont vu l'installation d'une nouvelle équipe à pied d'œuvre pour faire avancer la commune. Anny MARSAN a listé les différents projets en cours de réalisation dont certains ont un terme plus ou moins long (Recensement des tombes, aménagement place de l'Eglise, rénovation sanitaires et anciennes cuisines de la salle polyvalente).

Les associations et leur bureaux ont été chaleureusement remerciés de leurs actions afin d'animer notre petite bourgade et d'en faire un lieu de vie agréable. Un grand merci à Jean DUSPOUYS pour son implication pendant de nombreuses années au sein de l'ACCA, et bienvenue au nouveau Président Jean Philippe LASSERRE.

L'ensemble du personnel communal, les conseillers ainsi que les bénévoles ont été également remerciés pour leur travail effectué au profit du village.

Sur un souhait réitéré de très bonne année, nous avons pu partager le verre de l'amitié accompagné de quelques toasts.



La journée des mamans !

Simone LACAZEDIEU à l'honneur !

Anny Marsan et les conseillers municipaux sont heureux de remettre la médaille de la famille française à Simone Lacazedieu entourée de tous les habitants de Cazalis.



Distinction honorifique décernée aux personnes qui élèvent ou qui ont élevé dignement de nombreux enfants, c'est aussi rendre hommage à son mérite, et de lui témoigner la reconnaissance de la nation.

Toute sa famille était présente : Maurice, son mari, ses enfants, ses petits enfants heureux de voir cette maman, mamie tant aimée, émue par cette belle distinction.

Anny rappelle le rôle important des mamans, avec l'aide des papas de plus en plus présents, dans l'éducation et la transmission des valeurs aux enfants. Les parents ont également le devoir de protéger leurs enfants en essayant de dédramatiser la réalité, parfois tragique, qui nous entoure et tant relatée par les médias. Une vigilance toute particulière des mamans et papas doit subsister face à la recrudescence de personnes malveillantes sévissant dans notre société ou sur internet.



Après ces quelques paroles, cette cérémonie s'est poursuivie une coupe de champagne dans une main et quelques toasts dans l'autre. Nous avons ainsi partagé un moment agréable dans la bonne humeur et heureux d'avoir dignement honoré Simone Lacazedieu. Chaque maman est repartie avec une rose, remise par les conseillers.

La journée des aînés !

Comment faire plaisir aux aînés ???

Des conseillers, un bon menu, de bons cuisiniers amateurs et de la bonne humeur.

Tous nos aînés étaient conviés le 03 octobre 2015. La forte chaleur nous faisait plutôt penser que nous étions en été. Quelques glaçons ont été nécessaires pour rafraîchir les apéritifs.

En cuisine les conseillers ont été efficaces et rejoints, cette année, par un nouveau bénévole, Michel Fondéviolle, imbattable à la vaisselle et répondant présent à chaque occasion. Un grand merci à lui.

Soupe, poisson et rôti ont ravi les invités, sans oublier les douceurs fruitées.



Après-midi détente !



Innovation en 2015 à partir de la chandeleur, d'un après-midi consacré aux retraités à partir de 60 ans.

Des activités diverses et variées sont proposées : belote, scrabble, le petit bac, triomino et pour ceux qui n'ont pas envie de jouer, bavardages, et surtout oubli des tracas quotidiens pendant quelques heures.

Important, afin de reconstituer les apports en glucide nous partageons quelques pâtisseries arrosées de cidre, café, chocolat, jus de fruit.....



Si vous avez plus de 60 ans et que vous souhaitez passer un bon moment de détente, de rigolade, vous pouvez nous rejoindre le 1^{er} mardi de chaque mois. Vous serez les bienvenus !

Une petit rappel vous est distribué dans vos boîtes aux lettres, chaque mois, une semaine environ avant la séance.

Cérémonie du 11 novembre



Traditionnellement, les habitants de Cazalis répondent massivement à l'invitation pour la commémoration du 11 Novembre.



Après le dépôt de la gerbe de fleurs par Mme Le Maire et des bouquets par les enfants de la commune, Anny MARSAN a fait lecture du texte transmis par M. Jean-Marc Todeschini, Secrétaire d'Etat chargé des Anciens combattants et de la mémoire, dans lequel il rappelle :

« Il y a cent ans, la France, l'Europe et une partie du monde sont engagées depuis près de quinze mois dans ce qui allait devenir la Première Guerre mondiale.

Les combats s'intensifient dans nos territoires, en Champagne, en Artois, dans les Vosges, mais aussi sur le front d'Orient : l'année 1915 sera la plus meurtrière de tout le conflit.....

Tous les « morts pour la France », hier dans la Grande Guerre, dans la Seconde Guerre mondiale, dans les guerres de décolonisation, aujourd'hui dans les opérations extérieures sont désormais réunis dans le souvenir et dans l'hommage de la Nation. Ne pas les oublier, et transmettre le message mémoriel aux jeunes générations est notre devoir et relève de notre responsabilité collective. »

Après ce message solennel, Hugo Castets nous a fait lecture des noms des habitants de Cazalis « morts pour la France ».

Une minute de silence et de recueillement a été observée, puis, tout le monde a repris la Marseillaise, hymne de notre pays.

Chacun fut invité à rejoindre la salle polyvalente où les attendaient quelques toasts et apéritif offerts par la commune.



Téléthon



Cazalis se mobilise comme chaque année pour l'AFM TELETHON. Election oblige, nous avons décidé d'avancer d'une semaine notre participation à cet évènement qui s'est déroulé le 28 novembre 2015.

Le parrain 2015 était Marc LAVOINE. La somme collectée au niveau national s'est élevée à 80.251.183€.

Notre mobilisation a été sans faille une fois encore. Merci à tous les généreux donateurs qui ont participé à la confection des crêpes et merveilles ou en assistant au repas que le conteur béarnais Mr Jean Claude Miallocq a animé de façon fort sympathique.

Entrecoupé de rires, les convives ont apprécié le bon repas concocté par toutes les associations et la municipalité.

Légumes locaux agrémentés de viande sauvage mais locale (sanglier), les douceurs fruitées et les pâtisseries faites par les bénévoles ont eu un grand succès.

La recette totale de 1612 € a été intégralement reversée à l'AFM, en légère augmentation par rapport à l'an passé.



Vos mobiles inutilisés = un don pour le Téléthon. Vous pouvez les ramener tout au long de l'année à la mairie.



La vie associative



Association Communale des fêtes, sports et loisirs de Cazalis

Le Mot du Président

Comme chaque année, le Comité des fêtes vous présente ses meilleurs vœux pour les rameaux ; ce qui compte c'est le geste, pas la ponctualité. Bonne et heureuse année 2016 à tous et n'hésitez pas à venir participer aux quelques manifestations que la troupe d'irréductibles tentera d'organiser comme tous les ans !

C'est le moment de remercier les irréductibles pour leur bonne humeur, leur persévérance et leur disponibilité. Merci également aux intérimaires qui viennent donner un coup de main quand il le faut. Finalement, on arrive toujours à faire ce qu'il y a à faire !

Nous pouvons nous enorgueillir de maintenir les fêtes communales contre vents et marées alors que beaucoup d'autres villages jettent l'éponge. Ce moment de rassemblement justifie nos efforts même si le renouvellement des troupes tant attendu semble s'éloigner chaque année un peu plus ! N'hésitez pas à nous rejoindre !

Depuis trois ans nous organisons un réveillon. Cette année l'ambiance était au rendez vous-même si le nombre de participants a diminué. La tentative de le déplacer à une autre date n'a pas été retenue, le 31 juin tombant un vendredi !

Retenez enfin sur vos agendas (et regardez bien dans vos boîtes aux lettres !) le 12 mars date à laquelle les volontaires pourront venir s'encanailler à peu de frais et près de chez eux au cours d'une soirée cabaret qui s'annonce mémorable ! Nous ferons la fermeture comme lors de la précédente édition, c'est dit !

Merci à l'association des chasseurs pour l'organisation du concours de belote.

Enfin, l'assemblée générale qui s'est tenue en janvier a reconduit l'équipe en place !

Bien à vous.

Laurent DEFFREIX

Association Communale des fêtes, sports et loisirs de Cazalis

Bilan financier

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE
GYM	GESL adhésion	60,00 €		
	GESL Janvier15	113,47 €		
	GESL Février15	113,47 €		
	GESLMars15	113,47 €		
	GESL Avril115	113,47 €		
	GESLMai15	113,47 €		
	GESL Juin15	80,32 €		
	GESL Juillet15	113,17 €		
	GESL Aout15	113,47 €		
	GESL Septembre15	132,76 €		
	GESL Octobre15	132,76 €		
	GESL Novembre15	132,76 €		
	GESL Décembre15	132,76 €		
	MATERIEL (STEPS)	247,50 €		
	PARTICIPATION MATERIEL JOELLE	9,58 €		
	ADHESION 1ER TRIMESTRE			300,00 €
	ADHESION 2EME TRIMESTRE			270,00 €
ADHESION 3EME TRIMESTRE			330,00 €	
TOTAL GYM	1 722,43 €	900,00 €	-822,43 €	
Subvention			600,00 €	600,00 €
TELETHON	Dons	200,00		(Pour info : 1202 € de recettes et 410 € de dons)
	GAINS			
	TOTAL	200,00 €		
NOEL	Sapin 2015	66,00 €		-66,00 €
GROUPAMA		197,70 €		-197,70 €
FETES COMMUNALES 2015		5 235,73 €	5 601,30 €	365,57 €

Association Communale des fêtes, sports et loisirs de Cazalis

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE
REVEILLON 2015	Inter (vins + divers)	123,06 €		
	Decoration	64,21 €		
	Sacem	306,64 €		
	SPRE	206,31 €		
	Champagne	162,00 €		
	ACM Podium	700,00 €		
	Traiteur	1 169,00 €		
	Serveur	880,00 €		
	La Poste (Timbres)	4,76 €		
	Recettes		3 180,00 €	
TOTAL REVEILLON		3 615,98 €	3 180,00 €	-435,98 €

TOTAL	11 037,84 €	10 281,30 €	-756,54 €
--------------	--------------------	--------------------	------------------

SOLDE au 07/01/2016	3 213,52 €
SOLDE Compte sur Livret	4 310,78 €

DETAIL FETES COMMUNALES 2015

		DEPENSES	RECETTES	
VENDREDI	Pétanque		370,00 €	
		Inscriptions	106,00 €	
		Lots	50,00 €	
SAMEDI	Randonnée	Inscriptions	47,00 €	
	MIDI	Buvette+Repas	531,00 €	
		Dandieu	105,56 €	
		LABAT Carine (maquillage)	165,00 €	
		Structures Gonflables	330,00 €	
	SOIR	Buvette+Repas		2 103,00 €
		EARL Duspouys (2014/2015)	211,26 €	
		PODIUM	400,00 €	
		Labarthe	422,10 €	
		SARL BERTHON	360,00 €	
		Intermarché Hagetmau	481,07 €	
		Marmajou	74,64 €	
		SARL PATIS CHALOSSE	216,00 €	
	Boulangerie COUDROY	52,41 €		
DIMANCHE		Buvette	660,80 €	
		Chalosse Distribution	997,34 €	
		Musique	400,00 €	
		Messe	17,00 €	
PRIMES		Reçues	1 673,00 €	
		Cocards	110,50 €	
		Données	127,00 €	
PROMO	Poste	Enveloppes	60,76 €	
	PubliTursan	Affiches	304,20 €	
	SPRE		64,21 €	
	SACEM		397,18 €	
TOTAL		5 235,73 €	5 601,30 €	

Fêtes communales



26 – 27 – 28 JUIN 2015

Le traditionnel concours de pétanque en nocturne a permis l'inauguration de la place de l'Eglise.

Les joueurs de pétanque n'ont pas été pour autant perturbés par le nouveau revêtement plus dur.

Cette fois encore les finalistes et les festayres ont arrosé la soirée qui s'est terminée tardivement dans la décontraction et la joie.



Samedi matin, sous un soleil généreux, les marcheurs courageux ont suivi le parcours pentu de notre petit village Chalossais. Après une bonne douzaine de kilomètres dans notre campagne, les rafraîchissements à l'arrivée ont été salutaires.

Pour continuer les festivités et l'apéritif consommé, le repas à l'ombre de l'arbre de la liberté a été le bienvenu pour reprendre des forces et continuer l'après-midi par un baby foot géant. Les autres participants commentaient ou arbitraient la rencontre. Les yeux s'essuyaient pas de tristesse mais de rires aux larmes.

En soirée le repas communal a rassemblé une bonne partie du village ainsi que les amis des amis des amis.....

Ce qui a permis de passer une excellente soirée avec, entre les plats, un peu de musique. La soirée s'est finie sur le dancefloor ou accoudé au comptoir.

Fêtes communales



Dimanche radieux, après la messe en musique toujours très appréciée avec la société musicale amoloise, a eu lieu la cérémonie au monument aux morts. Une minute de silence a été observée puis les musiciens ont joué La Marseillaise.

Nous avons rejoint la salle polyvalente sous les notes de musique afin de profiter de l'apéritif concert.

Après l'apéritif offert par la commune, les convives ont pu continuer à se désaltérer au bar du comité.

Les fêtes 2015 se sont achevées sur un repas vide « chambre froide et fût ». Des anciens Cazaliens sont restés avec nous et les musiciens dans les rires et jeux d'eau. Encore une bonne cuvée 2015.

VIVEMENT 2016 !

Réveillon



Pour la troisième édition, malgré un nombre de participants en diminution cette année, la qualité, l'ambiance, la joie étaient d'actualité.

A l'arrivée, les convives avaient pour mission de se



divertir, mais aussi chercher leurs tables sur le thème de la montagne. Les chaussures de ski n'étaient pas nécessaires pour atteindre les sommets de la bonne humeur.

Réveillon

Au son de refrains bien connus, les serviettes se sont levées au-dessus des têtes, balançant de droite à gauche, tourbillonnant et se donnant ainsi l'échange de table en table.



Le repas achevé, la soirée s'est poursuivie sur la piste de danse dans des rythmes endiablés. Chacun s'est embrassé sous le gui pour se souhaiter une bonne et heureuse année 2016.



Activités physiques

Lundi de 19h00 à 20h00, les sportifs se retrouvent à la salle polyvalente pour les cours de gym dispensés par Joëlle Coutand.

Les habitants des communes avoisinantes, Momuy, St Cricq, Hagetmau ont rejoint les cazalisiens pour transpirer une fois par semaine. Ces séances s'adressent à tous publics.



Mardi à partir de 9h30, les courageux se donnent rendez-vous, sur la place de l'Eglise, équipés de chaussures de marche. Après concertation sur le circuit du jour, c'est parti pour plus ou moins 2h de marche à une allure adaptée au plus grand nombre.

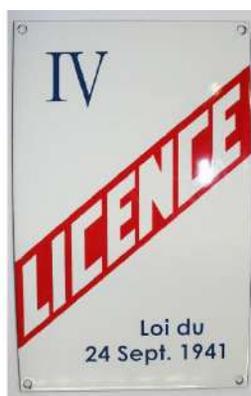
Sans aucune compétition, juste le plaisir de prendre l'air en groupe, de discuter, de regarder la nature, de commenter la cueillette des champignons sans pour autant révéler les lieux de pousse.



Bar de Cazalis

Bilan financier

		DEPENSES	RECETTES
ancien solde			292,96 €
Impot entreprise	Remboursement		166,00 €
Repas du 25 Mai	LABARTHE	170,12 €	
Départementale	INTERMARCHE	136,07 €	
	BURGODEAU (BOULANGERIE)	74,50 €	
	Recette Bar		213,00 €
	Recette Repas		625,00 €
	TOTAL	380,69 €	838,00 €
Réassort du stock pour le réveillon	Chalosse Distribution	151,31 €	
TOTAL		532,00 €	1296,96 €
SOLDE DE L'ANNEE 2015 = + 764,96 €			
	Stock alcool au 01/01/2015		662,19 €
	Alcool pris sur stock pour le repas du 25 mai 2015	57,46 €	
	Alcool donné pour le réveillon 2015 au CDF	153,33	
Fond de caisse 120€	bar		
Fond de caisse 60€	repas		
soit 180 euros			



Bar de Cazalis

Le 22 mars 2015, de nombreux convives étaient présents pour l'ouverture annuelle du bar.

Le temps de quelques apéritifs, tout le monde a eu le temps de se retrouver, discuter, trinquer, avant de passer à table.

Les cuistots, eux, activaient le feu du barbecue pour que l'entrecôte soit à point au moment du passage à table.

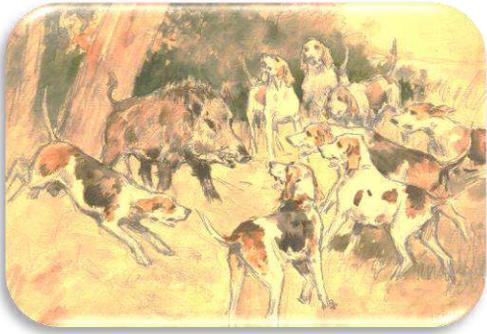


La suite de l'après midi s'est passée doucement entre jeu de cartes, discussions, tranquillité, rires en attendant l'heure du dépouillement de l'élection en cours.

Encore une bonne journée de partage passée dans la bonne humeur !



ACCA de Cazalis



L'ACCA de Cazalis vous souhaite ses meilleurs vœux 2016

L'année 2015 a été une année plutôt favorable pour la pratique de la chasse.



Les principales espèces chassées

- ❖ Le faisan : hormis les lâchers, peu de reproduction
- ❖ La palombe : année plus que favorable
- ❖ La bécasse : petite saison due aux températures élevées
- ❖ Le chevreuil : effectif constant, régulé par le plan de chasse
- ❖ Le sanglier : en très forte augmentation, cela commence à devenir un problème pour les cultures et la circulation routière. L'ACCA met tout en œuvre pour les réguler au mieux.

Concernant les dégâts constatés sur les cultures, j'ai sollicité la D.D.T.M, pour obtenir le tir à l'approche et à l'affût du sanglier et du renard.

La D.D.T.M, nous a donné l'autorisation le 05 juin 2015 jusqu'au 14 août 2015.

Deux personnes ont été désignées pour ces tirs :

M. Jean DUSPOUYS

M. Jean Philippe LASSERRE

Suite à des cas d'Influenza Aviaire, la chasse de tous gibiers à plumes a été fermée le 23 décembre 2015 pour une durée indéterminée à ce jour.

Les principales animations de 2015

06 Mars 2015 : Concours de belote

05 Juin 2015 : Repas de fin de battue

12 Septembre 2015 : Banquet annuel

28 Novembre 2015 : Participation au Téléthon

L'ACCA remercie tout particulièrement, les propriétaires sans qui notre loisir ne pourrait être pratiqué ainsi que la municipalité pour sa subvention annuelle.

Le Président

Jean Philippe LASSERRE

ACCA de Cazalis

COMPTES EXERCICE 2014-2015

DESIGNATION	RECETTES	DEPENSES
Faisans 30 X 10,5		315,00 €
Bracelets		440,00 €
Adhésion fédération		88,00 €
Analyse Trichine		27,86 €
Assurance Groupama		246,74 €
Participation Téléthon		122,58 €
Repas chasse 86 repas + 1 enf + dons	1 824,00 €	1 713,01 €
Concours de belote	1 147,00 €	799,73 €
Boissons + divers		1 317,71 €
Cartes A.C.C.A 27X16 ; 4X46	632,00 €	
Vente chevreuil	1 036,00 €	
Subvention communale	400,00 €	
Subvention fédération	550,00 €	
Participation frais piqueurs		200,00 €
Repas fin de battue		233,81 €
TOTAL GENERAL	5 589,00 €	5 504,44 €

SOLDE 2014-2015: 84,56 €

STOCK BOISSONS 450,00 €

Caisse.....	135,65 €
Solde banque au 09/07/14.....	2 883,11 €
solde banque au 30/06/15.....	2 967,67 €
Compte livret.....	4 757,95 €

Les animations de l'ACCA de Cazalis

Concours de belote

L'hiver au chaud, les chasseurs ont organisé un concours de belote le 06 mars 2015. Les parties se sont enchaînées sans tricherie des joueurs tout en gardant une grande complicité. Les Vainqueurs sont repartis avec un jambon, les autres ne sont pas rentrés les mains vides.

Les bières, cafés, chocolats ont fait descendre les pâtisseries pendant les pauses entre chaque partie.



Les animations de l'ACCA de Cazalis

Repas fin de battues

Le 05 juin 2015, l'heure était venue de vider les congélateurs. Les sangliers sur les braises se sont dorés pour régaler plus tard les papilles des amateurs de gibier.



Traditionnel Repas de la Chasse

Comme chaque année, l'ACCA envoie une invitation à tous les habitants de Cazalis et aux ACCA environnantes.

Le 12 septembre 2015, chacun a répondu présent ou pas, et cette année, ils ont été nombreux à faire le déplacement. Le traiteur « Le Vieux Tachoire » est un habitué de nos cuisines. Il a préparé un excellent civet de sanglier, sans oublier les douceurs du dessert fruité.

Café et pousse café ont terminé ce bien agréable moment de convivialité.

